



Fermacell[®], marque du groupe James Hardie renforce son engagement durable et innovant avec l'obtention d'une ATE_x et de la certification Cradle to Cradle Certified[®]

Fermacell[®], marque du groupe **James Hardie**, franchit une nouvelle étape stratégique en matière d'innovation et de durabilité avec la publication d'une **Appréciation Technique d'Expérimentation (ATE_x)** favorable pour son système de plancher chauffant-rafraîchissant **fermacell[®] Therm25™**, et l'obtention de la **certification Cradle to Cradle Certified[®] niveau Silver** pour ses solutions de plaques en fibres-gypse **fermacell[®]** et **fermacell[®] Therm25™**.

Une validation technique reconnue pour le système de plancher chauffant Therm25™



Le procédé de plancher chauffant-rafraîchissant **fermacell®**
Therm25™ bénéficie désormais d'une **Appréciation Technique**
d'Expérimentation (ATEX) de cas A – n°3535_V1 - délivrée par le **CSTB**.

Cette **ATEX** vient sécuriser l'emploi du procédé dans le cadre de projets, en ouvrages neufs ou de rénovation, en apportant un cadre technique reconnu pour la prescription et la mise en œuvre. **Therm25™** offre un excellent niveau de confort thermique grâce à une diffusion homogène de la chaleur, tout en étant compatible avec de nombreuses typologies de bâtiments et de revêtements de sol.



Issu d'une fabrication industrielle contrôlée, le procédé s'appuie sur des composants certifiés et sur un accompagnement technique complet, incluant études de dimensionnement, calepinage et assistance à la pose. Cette approche globale sécurise les chantiers et facilite le travail des professionnels.

En 2025, **fermacell®** s'est vu décerné par **Karibati** le label « **Produit Biosourcé** » pour ses solutions en fibres-gypse, attestant du caractère renouvelable de ses produits.

**Une reconnaissance
environnementale exigeante à
l'échelle internationale** _____



En parallèle, **fermacell**[®] obtient la certification **Cradle to Cradle Certified**[®] niveau **Silver** pour ses plaques en fibres-gypse de mur et chape sèche (sans isolant) ainsi que pour le système de plancher chauffant-rafraîchissant **Therm25**[™].

La certification **Cradle to Cradle Certified**[®] est un label éco-responsable qui évalue les produits sur cinq critères pour promouvoir une économie circulaire et une éco-conception durable, en favorisant le recyclage ou la régénération infinie des matériaux.

Cette certification internationale repose sur une évaluation rigoureuse de l'ensemble du cycle de vie des produits, incluant la santé des matériaux, leur circularité, la qualité de l'air, la gestion de l'eau et des sols, ainsi que l'équité sociale.



C2CCERTIFIED.ORG

Fruit de plus d'un an de travail, cette distinction confirme l'intégration concrète des enjeux environnementaux dès la conception des solutions **fermacell**[®]. Elle apporte une réponse fiable aux attentes croissantes des architectes, entreprises, promoteurs et prescripteurs en matière de matériaux durables, traçables et certifiés par des organismes indépendants.

Si l'obtention du niveau Silver représente une étape majeure, le groupe poursuit activement ses efforts avec l'objectif d'atteindre le niveau Gold de la certification **Cradle to Cradle Certified**[®]. Une ambition qui s'inscrit pleinement dans sa volonté de devenir l'un des leaders des matériaux de construction durables en Europe.

Avec cette double reconnaissance, **fermacell**[®] consolide son positionnement sur le marché des solutions constructives performantes et responsables. L'ATEX constitue une garantie technique essentielle pour accompagner le déploiement de solutions innovantes, tandis que la certification **Cradle to Cradle Certified**[®] renforce leur crédibilité environnementale.

Cette avancée témoigne de la capacité du groupe James Hardie à conjuguer excellence technique et engagement durable, en transformant ses ambitions en résultats concrets.